

Fournes en Weppes, le 23 novembre 2015

Monsieur le Préfet du Nord
Préfecture de Lille
12 rue Jean Sans Peur
59039 LILLE CEDEX

Objet : Projet de réalisation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage signalé dans la Voix du Nord du vendredi 6 novembre 2015.

PJ : Article de presse

Monsieur le Préfet,

Le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage dans le Nord pour la période 2012-2018 établit les prescriptions pour l'arrondissement de Lille dont le secteur des Weppes : 55 places d'aire d'accueil et 50 places de terrain de grand passage.

Les cinq communes de plus de 5000 habitants du secteur, à savoir Haubourdin, Santes, La Bassée, Wavrin et Sainghin en Weppes doivent répondre à cette demande et la M.E.L. est l'autorité compétente pour mener à bien cette opération.

En tant que commune limitrophe de Wavrin et de Sainghin en Weppes, la commune de Fournes en Weppes est susceptible d'être directement impactée.

Permettez-moi d'ailleurs, par la présente, de me faire l'écho des sentiments recueillis auprès de la population indignée à la lecture de l'article en pièce jointe, relatant les propos de Monsieur le Maire de Wavrin concernant le projet d'une aire pour les gens du voyage.

Le Maire de Wavrin, de façon arbitraire et sans concertation avec les élus concernés sur le secteur des Weppes projette de transformer le projet initial d'aire d'accueil en aire de passage d'environ 50 caravanes sous les fenêtres de Fournes et à l'entrée de Sainghin en Weppes au cœur de la plaine des Weppes.

Ce « projet délocalisé » se retrouve à la porte d'entrée du parc de la Deûle, sous les fenêtres de Fournes en Weppes, dont le paysage fait l'objet d'un classement officiel par les services de l'Etat en Z.P.P.A.U.P. (Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain Protégé). En outre, le site proposé par la ville de Wavrin a été choisi par la M.E.L et répertorié comme zone maraîchère.

Je ne peux qu'insister sur la dangerosité de l'environnement du site proposé par Wavrin ; la RN 41 et surtout le rond-point de Fournes en Weppes sont des emplacements complètement saturés aux heures de pointe de circulation et extrêmement « accidentogènes ». Une aire de grand passage

accentuerait encore la situation déjà extrêmement pénible pour bon nombre d'usagers et augmenterait la circulation déjà trop importante à cet endroit.

Enfin, Monsieur le Préfet, comment (selon les propos de l'article de presse) peut-on parler de « gesticulations » à propos d'un rassemblement en mars dernier de 500 personnes (essentiellement des populations de Fournes en Weppes et de Sainghin en Weppes), accompagnés de 60 tracteurs issus de la plaine des Weppes ?

Je me permets de vous rappeler que ce rassemblement s'est effectué dans le calme, la dignité et le respect de l'ordre.

Aujourd'hui, il est de mon devoir de vous signaler l'indignation et la colère exprimée par la population et les agriculteurs.

Eu égard à ce contexte, je vous demande solennellement, Monsieur le Préfet, de prendre en considération la situation actuelle de la Commune de Fournes en Weppes qui ne peut accepter un tel projet.

Aussi, nous sollicitons auprès de la M.E.L. l'organisation d'une réunion d'information-concertation afin de porter à notre connaissance l'état d'avancée du projet pour le secteur des Weppes et les orientations pour cette programmation, actuellement définies le cas échéant.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire, Daniel HERBAUT